



FR RÉPUBLIQUE FRANÇAIS

---

**Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes 2024 (année de référence 2023)**

	Points obtenus
1- Ecart de rémunération	38
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles	35
3- Pourcentage de salariés augmentés dans l'année suivant le retour d'un congé maternité	-
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10
<b>Total de points obtenus (sur 85 points maximum)</b>	<b>83</b>
<b>INDEX 2023 (sur 100 points)</b>	<b>98</b>

---